



Probleme neuilly contentieux

Par **mimi44210**, le **20/07/2015 à 09:09**

BONJOUR, marque de politesse

Je suis en surendettement Banque de France depuis 5 ans et à jour dans mes remboursements, marié depuis 2 ans.

Ma femme vient de recevoir une lettre de Neuilly-Contentieux par laquelle elle devait honorer le paiement de la dette soit 7.036,38 €. Je pense que cette société est une société de voyous.

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **16/10/2015 à 12:55**

Bonjour,

Quelle est votre question ?

Par ailleurs, vous avez en en-tête de cette rubrique, un dossier intitulé "les officines de recouvrement". Lisez ce dossier, il vous apportera probablement des réponses.